



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

6 juin 2014
Vancouver, C.-B.

La soixante et quinzième assemblée générale annuelle de la Société canadienne de psychologie a eu lieu à Vancouver, à l'Hotel Hyatt Regency Vancouver, le vendredi 6 juin 2014, à 14h30. D^r Wolfgang Linden préside l'assemblée et madame Marie-Christine Pearson assume le rôle de secrétaire-rédactrice.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

On propose (Dozois/Snyder) l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est **adoptée**.

2.0 Adoption du procès-verbal

On propose (Lee/Graf) l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue à Québec, Québec le 14 juin 2013. La proposition est **adoptée**.

3.0 Rapport du président

3.1. Résumé des activités 2013-2014

J'ai eu l'honneur d'être le président de la SCP en 2013-2014. Mon année à titre de président désigné m'avait bien préparé à cette fonction, et j'ai pu compter sur l'immense soutien du personnel du siège social, toujours à l'écoute et attentif à mes demandes.

Tous les membres du conseil d'administration savent combien il est difficile d'offrir autant de services, à autant de membres, qui travaillent dans des milieux extrêmement divers, mais je crois vraiment que nous trouvons un juste équilibre entre les directions générales de la science et de la pratique. Comme j'appartiens davantage à la branche scientifique de la psychologie qu'à celle de la pratique, je sais très bien que la science est internationale et qu'elle traverse sans effort les frontières; les scientifiques s'orientent eux-mêmes et essaient d'avoir un impact à l'échelle internationale. Or, pour faire fleurir la science au Canada, nous devons nous engager dans la tâche parfois frustrante (semblable au renforcement intermittent) de faire des pressions à Ottawa, à tous les échelons, pour réclamer le soutien de la science, parce que, sans soutien financier et structurel, il n'y aura pas psychologie scientifique au Canada, et il n'y aura rien à partager avec le reste du monde. Si la SCP ne s'investit pas dans cette tâche, personne d'autre ne le fera.

Cela n'est peut-être pas très connu du public, mais la réunion de mars du conseil d'administration de la SCP est habituellement jumelée à une journée spéciale, où la SCP se fait l'ambassadrice de la psychologie; chaque année, nous choisissons un endroit différent du pays, afin de faire avancer des dossiers particuliers. Cette année, en partie parce qu'il y avait un plus grand nombre de locuteurs francophones au conseil et d'employés francophones, nous avons choisi Montréal, pour tenter de bâtir des liens plus solides avec le milieu des psychologues francophones, d'entendre les préoccupations de ces derniers et de leur faire part de notre désir de les accueillir dans notre association. Je crois que, de part et d'autre, tous sont ressortis des réunions et des événements sociaux avec un plus grand sentiment d'appartenance; quant à nous, nous avons pris conscience des difficultés auxquelles se heurtent les psychologues du Québec – que nous n'avions pas entièrement anticipées –, mais que la SCP pourrait aider à surmonter, grâce à son soutien.

Tout juste avant que je prenne mes fonctions de président, la SCP a publié le très attendu rapport : « An Imperative for Change: Access to Psychological Services for Canada ». Ce rapport décrit le paysage canadien et la situation de l'accès aux services dans d'autres pays. Le rapport a été rendu public le 2 mai 2013 (avant le début de mon mandat) et a été envoyé, accompagné d'une trousse d'outils, aux 10 provinces et aux Territoires du Nord-Ouest par l'intermédiaire de la Direction générale de la pratique. Nous avons mis des efforts considérables au cours de la dernière année pour mettre les organisations provinciales au courant des possibilités qui en émanent, parce que ce rapport a été conçu pour être utilisé par les provinces, là où les gouvernements prennent des décisions cruciales pour les psychologues.

Cette année, nous avons lancé un groupe de travail sur les sections chargé de revoir les objectifs et les procédures et de maintenir la vitalité des sections. Un rapport complet est prévu à l'automne; il sera accompagné d'une liste de changements qui seront probablement apportés au congrès, car, du fait de leur fonction, les sections et le congrès sont étroitement liés. Ajoutons à cela la décision délibérée prise par l'organisation d'embaucher un nouveau membre du personnel qui aura précisément comme tâche de fournir du soutien administratif aux sections, et la réalisation d'un examen indépendant de nos opérations au congrès, qui montrent bien que la SCP travaille fort pour mettre ses membres à contribution et pour répondre à leurs besoins.

Je suis particulièrement ravi de la nouvelle assurance responsabilité que nous avons négociée, et qui fera profiter les membres d'une meilleure couverture à un coût beaucoup plus bas. Je me dois d'adresser mes plus sincères remerciements à notre chef de la direction, qui mène cet effort depuis un certain temps déjà. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de son travail.

Les psychologues canadiens sont incroyablement chanceux de pouvoir compter sur la Dre Karen Cohen, la chef de la direction de la SCP, et la Dre Votta-Bleeker, qui est son adjointe. Toutes deux ont une éthique de travail remarquable et des talents exceptionnels. La Dre Cohen, en particulier, a construit de très fortes alliances avec d'autres dirigeants nationaux (p. ex., à la Commission de la santé mentale du Canada et à la Société pour les troubles de l'humeur du Canada) et avec les présidents ou les coprésidents de coalitions ou de groupes nationaux qui, collectivement, militent pour l'amélioration des services aux Canadiens ou pour l'accroissement du financement de la recherche. Comme membres du conseil, nous recevons de fréquentes communications, qui nous avisent que Karen a rencontré, encore une fois, tel ou tel comité parlementaire, et qu'elle a été invitée à se joindre à tel ou tel groupe de pression multidisciplinaire à Ottawa. Nous sommes bien présents! Nous ne sommes peut-être qu'une petite cylindrée, mais nos roues grincent bruyamment et nous cognons souvent bien plus fort que les gros calibres!

La Dre Cohen a réussi à bâtir une équipe d'employés compétents, toujours prêts à aider les psychologues de partout au Canada. Le conseil d'administration forme également une équipe très efficace, qui accomplit une saine gouvernance et fournit un bon leadership.

Le mandat des Dres Dorothy Cotton et Aimée Surprenant à titre de membres du conseil d'administration vient de se terminer; toutes deux nous manqueront beaucoup. Merci à vous deux! La Dre Jennifer Frain, membre du conseil d'administration de longue date (de très très longue date, devrais-je dire!) et présidente sortante de la SCP, a terminé son mandat, mais elle a occupé tant de fonctions à la SCP qu'il est impossible d'imaginer notre association sans elle. J'espère que tous nos collègues peuvent apprécier pleinement toute la mesure de son dévouement pour la psychologie canadienne. Nous avons hâte d'accueillir les nouveaux membres du conseil d'administration, après les élections de juin 2014, qui auront lieu à l'assemblée générale annuelle. En passant le maillet du président au Dr Kerry Mothersill, je me sens tout à fait en confiance, car Kerry est depuis toujours un leader né, qui s'appuiera sur son expérience de vie et de travail pour prendre les commandes du navire de la SCP. Je me réjouis à l'avance d'accompagner, pendant une année, le Dr Mothersill à la barre de la SCP!

On propose (Josephson/Mureika) l'adoption du rapport du président. La proposition est **adoptée**.

4.0 Rapport de la Chef de la direction

Résumé des activités 2013-2014

INTRODUCTION

L'année 2014 marque le 75^e anniversaire de la SCP. C'est pour moi un immense plaisir de vous présenter le bilan des activités et des réalisations accomplies durant la dernière année, alors que les psychologues et leur association franchissent cet événement marquant. Le rapport qui suit souligne les activités en cours, et celles accomplies en 2013-2014 au nom de la science, de la pratique et de l'enseignement de la psychologie au Canada. Les activités que mène le personnel du siège social pour les membres sont systématiquement rapportées dans chaque numéro trimestriel de Psynopsis, sous la rubrique : Nouvelles du siège social <http://www.cpa.ca/Psynopsis/>. Je tiens à mentionner qu'en tant qu'organisation, la SCP entreprend et accomplit beaucoup de choses avec l'aide d'un grand nombre d'employés compétents et dévoués, des dirigeants et des membres de l'association. J'en profite donc pour remercier chacun de vous, qui mettez tout en œuvre pour défendre les intérêts de la science, la pratique et l'enseignement de la psychologie, et améliorer la santé mentale et le bien-être des Canadiens.

SIÈGE SOCIAL

Finances

Veillez vous reporter au rapport du vérificateur de 2013, qui se trouve dans la trousse de l'assemblée générale annuelle (AGA) de 2014, et prendre note qu'il sera présenté aux membres par le directeur des finances et de l'administration, Phil Bolger, C.A., au cours de l'AGA.

L'assise financière de la Société demeure solide, avec des investissements évalués à environ 1,02 million de dollars à la fin de l'exercice de 2013. Les membres remarqueront que, comme il a été rapporté l'an dernier, la SCP a accumulé un excédent important entre 2007 et 2011. Cet excédent découle d'un certain nombre de facteurs difficiles à contrôler ou à prédire, comme les économies non prévues en ressources humaines, un legs inattendu et des placements qui ont affiché un meilleur rendement que prévu dans le budget.

Comme nous l'avons communiqué aux membres au cours des dernières années, la SCP veut et doit, comme organisme sans but lucratif, allouer ces excédents à des activités qui remplissent sa mission et ses différents mandats. En 2012 et 2013, une part importante de l'excédent accumulé a été dépensée. En 2013, la SCP a dépensé 161 336 \$ de plus que les recettes générées. Une partie de ces dépenses ont servi à compenser les pertes enregistrées à la suite du congrès de 2013; même si la participation au congrès était très bonne, le nombre de participants étudiants était proportionnellement plus élevé qu'à l'habitude, ce qui a entraîné une baisse des recettes provenant des frais d'inscription. En outre, les coûts de production de Psynopsis étaient plus élevés en 2013 : les numéros étaient plus longs et ont été envoyés systématiquement par la poste aux partenaires et aux intervenants pertinents, car Psynopsis remplit également une fonction de représentation. Le reste de cet argent a été dépensé intentionnellement à même l'excédent accumulé pour mener à bien les activités suivantes :

- commande d'un rapport à un groupe d'économistes de la santé, à qui la SCP a demandé de réaliser une analyse de rentabilité et de créer un modèle de soins qui améliorera l'accès aux services psychologiques
- expansion et investissement dans les activités de perfectionnement professionnel continu de la SCP
- Sommet sur l'offre, le besoin et la demande de psychologues
- participation à la série de conférences « Voir grand » offertes par la Fédération canadienne des sciences humaines
- Campagne Ayez votre santé mentale en tête
- Remaniement du plan comptable et d'établissement de rapports

La participation financière de la SCP, qui s'élève à 1,02 million de dollars, représente tout juste un peu plus de six mois de frais annuels d'exploitation de la SCP. La SCP a consulté ses vérificateurs en 2013 afin de savoir combien d'argent nous devrions garder en réserve pour compenser le risque de perte de revenu. Comme l'ont recommandé le vérificateur et notre directeur des finances, le conseil d'administration a chargé la direction de garder en réserve six mois de frais d'exploitation, ce qui équivaut à une cible d'environ 910 000 \$. En outre, suivant la recommandation des vérificateurs, le conseil d'administration de la SCP a modifié ses orientations budgétaires en mars 2013 pour permettre un « budget équilibré », dans lequel les dépenses annuelles prévues sont entièrement financées par une combinaison de revenus annuels budgétés et l'utilisation prévue/approuvée des capitaux nets affectés ou non affectés de la Société. Le budget de 2014 comprend d'autres dépenses, plus modestes par contre, à même l'excédent, qui nous permettront d'atteindre notre objectif d'un peu moins de 1 million de dollars en réserve.

À noter, cette année, que, dans le rapport de 2013 du vérificateur général (inclus dans la trousse de l'assemblée générale annuelle de 2014), l'auditeur émet une opinion sans réserve, ne faisant état d'aucune faiblesse de contrôle ni inexactitudes ou erreurs. En outre, l'audit a été achevé au mois de mars de cette année, deux mois plus tôt que d'habitude. Nous devons souligner l'excellent travail du directeur des finances de la SCP, M. Phil Bolger, et de notre coordonnatrice des finances, Mme Vijaya Ramesh, qui ont produit un rapport d'une grande qualité et ont permis de terminer en temps voulu le processus d'audit.

Renouvellement de bail

En 2014, la SCP, en partenariat avec l'Association des psychiatres du Canada, a renouvelé son bail de location au 141, rue Laurier, à Ottawa. Nous avons réussi à négocier un bail à un taux inférieur au pied carré que celui de notre précédent bail de 10 ans, et négocié des incitatifs à la location, qui ont couvert les frais de peinture et les rénovations qui devaient être effectuées après dix ans d'occupation. Des photos de nos locaux rénovés se trouvent à <http://www.cpa.ca/aproposdelascp/contacteznous/>.

Effectif

Depuis le dernier rapport transmis aux membres en juin 2013, la composition de l'effectif du siège social a changé.

En juillet 2013, M. Phil Bolger a joint la SCP à titre de directeur des finances. Monsieur Bolger est un comptable agréé, et possède beaucoup d'expérience dans les organisations sans but lucratif. Il a été embauché à deux jours par semaine, mais travaille plus de trois jours. En plus de gérer les opérations financières de la SCP, M. Bolger a été d'une aide précieuse quand est venu le temps d'élaborer des contrats de partenariats — notamment celui conclu cette année avec notre nouveau courtier en assurances pour la couverture d'assurance responsabilité, BMS Group.

Nous n'avons pas recruté de directeur ou de responsable de l'administration. Notre directrice générale associée, la Dre Lisa Votta-Bleeker, et une personne de l'extérieur qui a de l'expérience en gestion des ressources humaines, se partagent les responsabilités associées à cette fonction.

En 2014, nous avons créé un nouveau poste d'adjoint administratif, fort bien accueilli par les sections, dont la tâche est d'appuyer le travail des sections de la SCP. Le soutien des sections cadre tout à fait avec notre plan stratégique de 2013, dont l'un des objectifs est d'offrir aux membres une proposition de valeur unique et adaptée. Madame Cara Bernard occupe ce poste à 1/2 ETP. Madame Bernard consacra également 1/2 ETP à la Direction générale de la pratique, en remplacement d'Amy Barnard, qui est en congé de maternité jusqu'en janvier 2015.

Avantages pour les membres

La SCP continue de remettre gratuitement à tous les étudiants affiliés à la SCP des cartes de rabais

étudiant (SPC CardMC), qui font profiter ces derniers de différents rabais auprès d'un vaste éventail de détaillants et de restaurants partout au pays. L'accès à un tarif concurrentiel au logiciel de bases de données électroniques PsychNET® GOLD de l'APA est un autre avantage intéressant offert aux membres. La liste des avantages offerts aux membres, et de plusieurs nouveaux avantages en préparation, se trouve au <http://www.cpa.ca/adhesion/avantagesdemembresdelascp/>.

Après une année d'analyse et de consultations exhaustives, la SCP, en collaboration avec le Conseil des associations professionnelles de psychologues (CAPP) – une organisation regroupant les associations de psychologues provinciales et territoriales – a, en février 2014, changé de courtier en assurances. BMS Group gère désormais le programme d'assurance responsabilité et offre aux membres une plus grande couverture et des primes durables. En outre, ce changement a eu comme résultat de réduire considérablement les frais de courtage; de plus, notre courtier offre, en partenariat avec le programme du fournisseur de service juridique privilégié, Gowlings, des conseils sur la gestion du risque. Cela donne également la possibilité à la SCP et au CAPP d'autofinancer leur programme d'assurance pour les années à venir. Ce modèle nous permet d'étendre notre offre de cours de perfectionnement professionnel continu et d'offrir aux membres des primes peu élevées, et stables à long terme. Grâce au travail assidu de la SCP dans ce dossier, les psychologues du Canada en entier pourront renouveler leur assurance responsabilité en 2014 pour une prime plus basse, et profiter d'une couverture plus vaste et complète que jamais. Pour prendre connaissance des avantages du programme et comprendre comment ils se comparent aux produits concurrents, rendez-vous à <http://www.psychology.bmsgroup.com/> et à http://www.youtube.com/watch?v=7_LhYrJI4U.

Transfert et échange de connaissances

Fiches d'information. En 2013-2014, trois nouvelles fiches (prévention du suicide, SSPT et intimidation) ont été sollicitées, tandis que trois autres sont en cours de révision. Nous invitons les membres intéressés à rédiger une fiche d'information à communiquer avec la D^{re} Votta-Bleeker (lvottableeker@cpa.ca).

Articles, mémoires et énoncés de position

Pratiquement tous les articles, mémoires et présentations préparés par le personnel de direction de la SCP sont publiés sur le site Web de la SCP. Les nouveaux mémoires se trouvent sur la page d'accueil, et proposent, s'il y a lieu, des liens menant aux pages des relations gouvernementales, de la pratique et de la science. Chaque mémoire est présenté dans le rapport annuel. Se reporter au secteur d'activité auquel il se rapporte. <http://www.cpa.ca/governmentrelationsfr/>

Sondages et enquêtes

Encore cette année, nous menons plusieurs sondages à partir du site Web de la SCP.

Nouveaux sondages en 2013-2014 :

- Évaluation du cours en ligne sur le DSM-5
- Sondage sur le congrès de 2014 de la SCP
- Enquête de la SCP sur les privilèges accordés aux psychologues canadiens de faire admettre des patients à l'hôpital
- Évaluation précours du cours « A Psychologists Guide to Psychopharmacology »
- Évaluation postcours du cours « A Psychologists Guide to Psychopharmacology »
- Évaluation du Sommet sur l'offre, le besoin et la demande de psychologues organisé par la SCP
- Enquête auprès des psychologues sur l'aide internationale
- Sondage sur le logo des sections de la SCP
- Sondage sur les activités des sections de la SCP
- Élection du nouveau président de la Section de la psychologie de la religion de la SCP

Sondages réguliers 2013-2014 :

- Rétroaction des programmes de formation canadiens sur la mise en œuvre des normes d'agrément de la SCP
- Système de rapports en ligne du Jury d'agrément de la SCP

Psynopsis. Les membres ont toujours une bonne opinion de Psynopsis et nous continuons de publier des numéros thématiques qui présentent un intérêt particulier pour les ministères gouvernementaux (par exemple, Défense nationale, Services correctionnels et Santé). En 2013-2014, les thèmes étaient la cybersanté, la santé des militaires et des anciens combattants, la justice pénale et le 75^e anniversaire de la SCP. Le numéro d'été 2014 sera consacré à la diversité dans la science et la pratique de la psychologie, et celui d'automne, à la santé publique et la promotion de la santé; le numéro d'hiver 2015 aura comme thème « Intervention de crise et premiers intervenants » et celui du printemps 2015 sera consacré au suicide. Les sections, les membres et les membres affiliés qui ont des idées de thème pour les futurs numéros de Psynopsis sont priés de communiquer avec Tyler Stacey-Holmes styler@cpa.ca.

Autres médias. En 2013-2014, la SCP a été très active dans les médias. Les communiqués de presse sont archivés sur le site Web de la SCP (<http://www.cpa.ca/mediarelationsfr/psychologyinthenews/>). Cette année, les communiqués diffusés par la SCP portaient sur les sujets suivants :

- La SCP s'est jointe au Groupe d'intervention action santé (HEAL) pour demander aux premiers ministres du pays de s'engager dans la transformation des soins de santé.
- La SCP s'est jointe à l'Alliance canadienne de la maladie mentale et la santé mentale pour célébrer les personnes qui ont incarné les Visages de la maladie mentale en 2013.
- La SCP a diffusé un communiqué sur les conclusions du rapport de 2013 de Statistique Canada sur les soins de santé mentale au Canada.
- La SCP a réagi à un article du New York Times qui portait sur le problème d'image de la psychothérapie.
- Lettre de la SCP au rédacteur en chef du Ottawa Citizen, pour appuyer la position selon laquelle rien, dans la recherche, ne permet de conclure que les parents de même sexe ont un impact négatif sur les enfants.
- Communiqué de la SCP présentant les conclusions du rapport Hunsley de 2013, qui portait sur l'efficacité des traitements psychologiques.
- Éditorial de la SCP dans le Hill Times sur la nécessité de s'engager à fournir un meilleur accès aux traitements psychologiques pour le bien de tous les Canadiens.
- Article de la SCP soumis à Media Planet, intitulé « Moving the mental health agenda from awareness to action ». Communiqué de la SCP soulignant le premier anniversaire de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.
- Communiqué de la SCP sur la campagne Ayez votre santé mentale en tête.
- Communiqué de presse où la SCP félicite la décision du gouvernement fédéral de doubler le montant des prestations accordées aux employés et aux retraités de la fonction publique pour le remboursement des services psychologiques.
- La SCP se joint à ses partenaires en santé mentale pour répondre au projet de loi C-14, Loi sur la réforme de la non-responsabilité criminelle.
- Conférence de presse de la SCP sur la colline du Parlement donnant le coup d'envoi de la journée de lobbying du conseil d'administration, entourant l'accès aux services psychologiques dont ont besoin les Canadiens et ceux offerts dans les ministères gouvernementaux.

Revues et publications. La subvention du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), renouvelée en 2012, pour la production de Psychologie canadienne (CP) et de la Revue canadienne des sciences du comportement (RCSC), vient de franchir sa deuxième année. En mai 2014, notre directrice générale associée a travaillé fort pour préparer une nouvelle demande de subvention, qui couvrira la période de 2014 à 2016 (chaque subvention est d'une durée de trois ans). Le partenariat d'édition entre la SCP et l'APA continue de porter ses fruits – le rayonnement de chacune des trois revues ne cesse de s'étendre grâce aux ressources de l'APA, ce qui rapproche de plus en plus les revues de l'autosuffisance. Le rapport de l'éditeur (présenté en 2013) indique que, en 2012, l'accès institutionnel aux revues de la SCP s'élevait à environ 3 493; ce chiffre est légèrement supérieur à celui de l'an dernier. Après une hausse de 26 % en 2011, les recettes nettes des revues ont diminué de 7 % en 2012. Dans le cas de la

RCSC, les recettes tirées des licences électroniques ont augmenté de 13 % en 2012, et après une baisse en 2011, celles de la Revue canadienne de psychologie expérimentale (RCPE) ont augmenté de 50 % en 2012. Dans le cas de PC, les recettes provenant des licences électroniques ont baissé de 25 %, mais elles restent de 23 % supérieures à ce qu'elles étaient en 2010.

Le facteur d'impact de PC en 2012 était de 0,895, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente (1,540 en 2011). Le facteur d'impact de la RCSC en 2012 était de 0,662; il s'agit d'une hausse par rapport à l'année précédente (0,458 en 2011). Le facteur d'impact de la RCPE en 2011 était de 1,016, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente (1,177 en 2010).

En 2014, les rédacteurs en chef des revues sont le D^r Martin Drapeau (PC), le D^r Todd Morrison (RCSC) et la D^{re} Penny Pexman (RCPE). La SCP tient à remercier le D^r Todd Morrison, dont le mandat à titre de rédacteur en chef de la RCSC a pris fin en 2013. La directrice générale associée et directrice de la Direction générale de la science de la SCP, la D^{re} Lisa Votta-Bleeker, est la directrice des services de rédaction des trois revues.

PARTENARIATS ET ACTIVITÉS AU NOM DE LA SCIENCE, DE LA PRATIQUE, ET DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

La SCP mène de nombreuses activités pour appuyer la psychologie et la profession de psychologue. En voici quelques exemples. Certains d'entre eux ne concernent qu'un des trois volets du mandat de la SCP tandis que d'autres (comme la représentation, le budget fédéral) se chevauchent. La chef de la direction de la SCP s'occupe des dossiers de représentation au nom de la pratique, tandis que la directrice générale associée et directrice de la Direction générale de la science se charge des activités de représentation qui font la promotion de la science.

Sommet de la SCP sur l'offre, le besoin et la demande de psychologues

Les 8 et 9 novembre 2013, la SCP a tenu son Sommet sur l'offre, le besoin et la demande de psychologues au Canada. Plus de 75 participants sont venus entendre 16 conférenciers parler de divers enjeux entourant les ressources en psychologues – autant dans le milieu universitaire que dans celui de la pratique. La compilation des notes du Sommet est presque terminée. Nous nous servons du rapport préliminaire pour mettre à jour les recommandations formulées dans le rapport du groupe de travail sur l'offre et la demande de services psychologiques produit en 2010 par la SCP et espérons-le, pour définir des mesures concrètes pour la discipline et la profession. Les sujets abordés au Sommet étaient les suivants : psychologues en début de carrière, demande et offre limitée de stages, besoins de formation, éducation permanente, financement de la science, transfert des connaissances et correction des lacunes en matière d'application des connaissances, obstacles et possibilités relatives à la formation et au recrutement des universitaires et correction des lacunes statistiques.

La SCP espère donner suite au Sommet en en organisant un deuxième, qui attirera l'attention des psychologues sur différents sujets de préoccupation pour les décideurs et les responsables des politiques, et pour les Canadiens ordinaires. Nous allons privilégier des questions clés qui préoccupent le public; par exemple, les maladies chroniques, comme la cardiopathie ou le diabète, les besoins en santé des personnes qui vivent en milieu rural et en région éloignée, et des Autochtones, les besoins des enfants, des jeunes et des adultes, les différents usages de la télésanté, etc. Nous voulons réunir psychologues scientifiques et psychologues praticiens, pour qu'ils viennent parler de leur travail et de leur expertise sur ces enjeux sentinelles. Nous envisageons de produire un rapport, rédigé à partir des notes du Sommet, qui pourra ensuite servir à orienter le rôle que peuvent jouer les psychologues scientifiques et les psychologues praticiens pour répondre aux besoins du public et des autres intervenants, et à définir les activités de représentation en leur nom.

Groupes de travail de la SCP

Comme il en a été question l'année dernière, le conseil d'administration de la SCP a créé, en 2011, un groupe de travail chargé de se pencher sur la pratique de la psychologie dans les établissements de santé publics. Ce groupe de travail est supervisé par Lorne Sexton, un ancien membre du conseil

d'administration et directeur des affaires professionnelles de la SCP. Le groupe de travail est divisé en trois sous-groupes : l'un, dirigé par les Drs Joyce D'Eon et Bob McIlwraith, chargé d'explorer la psychologie en milieu hospitalier; un autre, dirigé par le Dr Mark Olver, qui s'intéresse aux services psychologiques offerts dans le système de justice pénale, et le dernier, dirigé par Mme Juanita Mureika, qui se penche sur la psychologie en milieu scolaire.

En 2012, le groupe de travail sur la psychologie en milieu hospitalier a créé la Section des psychologues en milieu hospitalier et en centres de santé.

En 2011-2012, le groupe de travail sur les soins psychologiques offerts dans le système de justice pénale a présenté un mémoire au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles afin de donner son avis sur le projet de loi C-10, Loi sur la sécurité des rues et des communautés.

https://docs.google.com/viewer?url=http%3A%2F%2Fwww.cpa.ca%2Fdocs%2Ffile%2FGovernment%2520Relations%2FSenateStandingCommittee_Jan2012.pdf

La SCP vient de recevoir le rapport final et les recommandations du groupe de travail, qui seront examinés par le conseil d'administration à sa réunion de juin 2014.

Congrès de 2014

Cette année, le congrès de la SCP a lieu à Vancouver du 5 au 7 juin 2014 <http://www.cpa.ca/congres/>. Nous attendons environ 1 400 délégués, et 1 300 présentations par affiches et communications sont au programme. Nous introduisons certaines innovations au congrès de 2014, notamment : un plus grand accès aux présentations par affiches numériques, une nouvelle application mobile, qui donne accès à l'horaire du congrès et au livre des résumés, et qui renferme une fonctionnalité d'alerte et un lien avec les médias sociaux, des cartes, etc. Encore cette année, le congrès tiendra le Salon des diplômés et le Salon des internats, et remettra, pour la quatrième année, les Prix scientifiques annuels destinés aux élèves du secondaire. L'année 2014 marque le 75^e anniversaire de la SCP, et une fête d'anniversaire spéciale est prévue – tirages, buffet dessert, bar payant et DJ seront de la partie. Nous attendons avec impatience ce moment de célébrations!

Relations gouvernementales et représentation

Activités menées entre juin 2013 et juin 2014. Nous tenons à mentionner que, sans le travail compétent de Meagan Hatch, notre gestionnaire des affaires publiques et des communications, nous n'aurions pu effectuer un travail et des activités de cette ampleur et de cette profondeur. Meagan est en congé de maternité depuis octobre 2013. Pendant son absence, nous avons été habilement secondés par Impact Affaires publiques dans toutes nos activités de représentation :

- La SCP présente un mémoire dans le cadre des consultations pré budgétaires de 2013 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Dans sa présentation, la SCP fait valoir l'importance de hausser les plafonds imposés aux employés fédéraux pour le remboursement des services des psychologues, d'assurer le financement de base de la recherche par l'entremise des conseils subventionnaires et de financer davantage les étudiants, avec des bourses d'études, des stages et des bourses de voyage. Le mémoire se trouve à l'adresse suivante : http://www.cpa.ca/docs/File/Press%20Release/PBC_2013_Interactive-e.pdf.
- La SCP se joint à l'Ontario Psychological Association pour souligner une initiative mise sur pied par le ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, dans le but de combler le fossé entre les connaissances et la pratique, à la jonction des soins de santé mentale et de santé physique <http://www.cpa.ca/docs/File/Press%20Release/january2014medpsyalliance.pdf>.
- En collaboration avec la Section de la justice pénale, la SCP réagit au verdict du jury et aux recommandations formulées à l'issue de l'enquête sur le décès d'Ashley Smith http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/smith_verdict_feb2014.pdf.
- Mémoire de la SCP présenté à Industrie Canada dans le cadre de la consultation sur la science et la technologie http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/cpa_st_consultation_2014_final.pdf.
- La SCP s'adresse à la ministre fédérale de la Santé afin de parler d'innovation et de responsabilité dans les soins de santé offerts aux Canadiens

- http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/economicclub_jan282014.pdf.
En tant que présidente du Consortium canadien pour la recherche, la SCP réagit au budget fédéral de 2014 http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/crr_budget_response_feb2014_final.pdf.
- La SCP présente et soumet un mémoire au Comité permanent de la condition féminine portant sur les besoins et les lacunes en matière de soins de santé pour les personnes souffrant d'un trouble de l'alimentation. La SCP remercie le Dr Giorgio Tasca pour sa contribution à titre d'expert à la rédaction et la présentation de ce mémoire <http://www.cpa.ca/governmentrelations/Submissions/>.
- La SCP fait une présentation devant un comité sénatorial, afin d'exprimer son point de vue sur le rôle des promoteurs du crédit d'impôt pour personnes handicapées http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/Bill_C462_March_2014_update.pdf.
- La SCP fait une présentation devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la santé (HESA) sur les meilleures pratiques et les barrières créées par le gouvernement fédéral, qui nuisent à l'exercice et à la formation des professionnels de la santé <http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/HESAApril2014FINAL.pdf>.
- La SCP publie un article sur la pratique fondée sur les données probantes http://www.cpa.ca/docs/File/Practice/Evidence_Based_Practice_inMentalHealth.pdf
- La SCP écrit aux 50 plus grands employeurs du Canada et commence à planifier des rencontres avec leurs dirigeants en 2014 http://www.cpa.ca/docs/file/practice/cpa_letter_to_employers.pdf.
- Le conseil d'administration de la SCP organise une journée de lobbying sur la colline du Parlement <http://www.cpa.ca/governmentrelations/lobbyday/>

Faits saillants de l'éducation et de la formation

Le Jury d'agrément de la SCP fête ses 30 ans cette année! Consultez le programme du congrès pour célébrer cette grande réalisation. Encouragé par le succès de la séance offerte au congrès de 2013 dans le but de faire mieux comprendre l'esprit qui sous-tend les normes d'agrément, le Jury d'agrément prévoit organiser une autre activité du genre au congrès de 2014. Cette séance portera sur l'évaluation de programme et l'amélioration de la qualité. Comme chaque année, le Jury d'agrément offrira au congrès son atelier de formation pour les visiteurs d'établissement. Le Jury d'agrément a constamment besoin de visiteurs d'établissement et invite les programmes à communiquer avec le bureau d'agrément de la SCP, si leurs professeurs ou leur personnel sont intéressés à offrir un atelier gratuit. En ce moment, 66 programmes sont agréés par la SCP – 33 stages de doctorat et 33 internats – et plusieurs autres sont à l'étude. Le Jury d'agrément a entamé le processus de recrutement pour pourvoir à plusieurs postes, dont celui de membre étudiant. Les personnes intéressées sont invitées à proposer leur candidature. Pour

avoir de l'information supplémentaire sur le Jury d'agrément, rendez-vous à : <http://www.cpa.ca/agrement/ressources/jurydagrement/>.

En 2013-2014, la SCP a lancé deux cours en ligne — l'un sur la psychopharmacologie et l'autre sur le DSM-V. Le perfectionnement professionnel est supervisé par la très compétente Dre Melissa Tiessen (directrice de la Direction générale de l'éducation et registraire de l'agrément). Nous adressons en outre nos remerciements aux Drs Morgan Sammons et David Nussbaum (présentateurs du cours sur la psychopharmacologie) et au Dr Michael Zwiers (présentateur du cours sur le DSM-V). La SCP prévoit enregistrer sur vidéo l'atelier précongrès de 2014 sur le SSPT chez les militaires, afin d'en faire une activité d'apprentissage donnant droit à des crédits d'éducation permanente par l'intermédiaire de la plateforme d'apprentissage ScholarLab. Avec notre programme d'assurance autofinancé, nous espérons être en mesure de développer notre offre de cours de perfectionnement professionnel continu destinée aux membres et au milieu de la psychologie dans son ensemble.

Partenariats et représentation en science

Consortium canadien pour la recherche (CCR). En 2012-2013, la chef de la direction de la SCP assumait la présidence du CCR. À son retour de congé de maternité, en 2013, la directrice générale associée de la SCP, la Dre Lisa Votta-Bleeker, a repris ce rôle avec compétence. Le CCR s'est réuni à

l'hôtel Sheraton (Ottawa) en décembre 2013 pour son deuxième petit-déjeuner de travail annuel, auquel étaient conviés les organisations membres du CCR et les organismes subventionnaires du Canada. Des dirigeants du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), ainsi qu'un cadre de la firme de consultants MITACS, étaient présents. Chacun d'eux a fait part de son point de vue et de ses positions sur le financement de la recherche en 2012-2013; des échanges en table ronde ont suivi.

Nous comprenons que tous les organismes tentent d'harmoniser leurs procédures de traitement des subventions de manière plus cohérente et efficace. Le milieu de la recherche est préoccupé par le fait que les 15 plus grandes universités reçoivent la majeure partie du financement et que les petites universités ont du mal à conserver leurs professeurs et à recruter des étudiants.

Sous la direction de la Dre Votta-Bleeker, le CCR a, en 2013-2014, remanié son site Web, préparé une présentation dans le cadre des consultations pré budgétaires, réagi au budget fédéral de 2014 et rédigé un mémoire en réponse à la consultation sur la science et la technologie menée par Industrie Canada. Le CCR essaiera de rencontrer les parlementaires pour discuter des demandes du CCR et commenter le budget de 2014. L'un des objectifs principaux du CCR est d'obtenir de l'information sur les nouveaux centres d'excellence qui seront mis en place (administrés par le CRSH), afin de s'assurer que toutes les universités et tous les chercheurs ont accès à une partie de ces fonds. Le CCR a l'intention de présenter un mémoire au Comité des finances de la Chambre des communes au cours de l'été 2014, si les consultations pré budgétaires sont à nouveau ouvertes.

Réseau canadien de recherche et innovation en soins de santé primaires (RCRISSP). Cette année encore, la SCP était membre du RCRISSP. Le RCRISSP a toujours l'intention de se proposer comme centre de coordination du Réseau de la SRAP sur les innovations en soins de santé intégrés et de première ligne – une initiative financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) –, mais il a besoin de trouver des fonds pour le faire. Le comité consultatif des intervenants du RCRISSP se prépare à se rencontrer afin de discuter des étapes à venir.

Autres activités de représentation au nom de la science menées en 2013-2014. La SCP a, de sa propre initiative, préparé un mémoire dans le cadre de la consultation sur la science et la technologie d'Industrie Canada http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/cpa_st_consultation_2014_final.pdf. La directrice générale associée et directrice de la Direction générale de la science de la SCP agira comme évaluatrice des demandes présentées aux IRSC dans le cadre du concours de subvention du printemps sur la synthèse des connaissances. Les IRSC testeront une nouvelle demande structurée et un nouveau processus d'évaluation structurée, ce qui donnera à la SCP l'occasion d'adresser ses commentaires à cet important bailleur de fonds. Notre directrice générale associée a également lancé un nouveau bulletin trimestriel intitulé PSYence Update, lequel décrit les activités dans lesquelles est engagée la SCP au nom de la psychologie en tant que science. En 2014, nous avons également demandé à rencontrer le CRSH et le CRSNG afin de discuter de différentes questions liées au financement. Notre directrice de la Direction générale de la science a prévu une réunion, pendant le congrès, avec la présidente de la Section de la psychologie sociale et de la personnalité pour discuter de différentes questions relatives au financement octroyé par le CRSH pour la recherche dans le domaine de la psychologie sociale et de la personnalité et d'un sondage mené auprès des chercheurs au sujet des difficultés de financement. Enfin, la SCP est entrée en contact avec la Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH) et la Société canadienne pour le cerveau, le comportement et les sciences cognitives (SCCCSC) pour étudier la possibilité de mettre en place des programmes conjoints lorsque les congrès annuels de ces associations et de la SCP se tiendront en même temps, à Ottawa, en 2015.

Quatrième édition des Prix scientifiques annuels destinés aux élèves du secondaire. À Vancouver, au cours du congrès de 2014, nous décernerons pour la quatrième année les Prix scientifiques annuels destinés aux élèves du secondaire. Les récipiendaires recevront une aide financière pour assister au congrès et un prix en argent grâce à la générosité du commanditaire de la SCP, la Banque Scotia.

International Congress of Applied Psychology (ICAP). Après avoir été désignée en juillet 2012

organisation hôte de l'ICAP 2018, qui se tiendra à Montréal, la SCP a élaboré un modèle et une entente établissant les modalités de l'organisation du congrès de 2018, qu'elle a soumis à l'Association internationale de psychologie appliquée (IAAP), pour être étudiés à la fin de février 2013. La SCP a emmené les délégués de l'IAAP visiter le lieu proposé pour la tenue du congrès, à Montréal. Au moment d'écrire ces lignes, l'étude du contrat en était à sa phase finale et la SCP s'affairait à l'organisation de la réception « Montréal 2018 », qui aura lieu pendant l'ICAP 2014, à Paris.

Partenariats et représentation au nom de la pratique

TVH/TPS. Comme nous l'avons annoncé dans Psynopsis, le budget fédéral de 2013 (p. 418) apporte des modifications à l'application de la TVH/TPS à l'égard des rapports, examens et autres services fournis à des fins autres que la santé. On y mentionne que seront des fournitures taxables les rapports, les examens et les autres services visant exclusivement à déterminer la responsabilité dans le cadre de procédures judiciaires ou aux termes d'une police d'assurance. En 2013-2014, la SCP a rencontré à plusieurs occasions le ministère des Finances et l'Agence du revenu du Canada afin de leur faire part de ses préoccupations, quant au risque que les changements proposés aient des conséquences non intentionnelles pour les Canadiens qui sollicitent un traitement pour soigner un problème de santé mentale, et que les Canadiens aient désormais à payer des taxes sur certains services psychologiques auparavant exonérés de taxe. La SCP estime qu'une évaluation ou une intervention psychologique, même fournies dans un contexte médical/juridique, ou assurées par un régime privé, sont des services de santé de base nécessaires qui devraient, par conséquent, demeurer exemptés de taxe. La chef de la direction de la SCP a également fait part de nos préoccupations au Comité permanent des finances. La SCP attend toujours la publication du document que l'ARC est en train de rédiger, aux fins de consultation publique. Dans ce document, l'ARC donnera des directives aux professionnels de la santé au sujet de l'application de la TVH/TPS. Nous suivons de près le travail de l'ARC à cet égard et transmettrons le document aux membres dès qu'il sera disponible.

Représentation pour l'amélioration de l'accès aux services de psychologie. Comme nous l'avons déjà mentionné dans Psynopsis en 2013-2014, la SCP a commandé un rapport intitulé « An Imperative for Change: Access to Psychological Services for Canadians » http://www.cpa.ca/docs/File/Position/An_Imperative_for_Change.pdf. Ce rapport comprend une série de recommandations visant à améliorer l'accès aux services des psychologues, notamment par la mise en place de modèles et de mécanismes. Ces recommandations émanent d'une série de sondages et de discussions auprès des intervenants, qui portaient sur les besoins et les possibilités de services psychologiques, ainsi que sur l'examen des modèles et des politiques utilisés ailleurs dans le monde. Le rapport est accompagné d'une trousse d'outils qui renferme des mémoires et des documents de représentation, que nous avons mis à la disposition des dirigeants de la SCP et de ses organismes partenaires dans les provinces et les territoires, pour appuyer leurs activités de représentation auprès de leur gouvernement et leurs bailleurs de fonds respectifs. En décembre 2014, nous avons envoyé des lettres à 50 des plus grands employeurs du Canada afin de les inviter à rencontrer la SCP pour discuter des programmes de mieux-être au travail qu'ils offrent, et des services psychologiques remboursés par leur garantie d'assurance-maladie complémentaire. Depuis janvier, la SCP a organisé des rencontres avec les cadres supérieurs de plusieurs employeurs. La chef de la direction de la SCP, Impact Affaires publiques et la Dre Gloria Gonzales Morales, membre de la Section de la psychologie industrielle et organisationnelle, dont l'expertise est le mieux-être en milieu de travail, ont assisté à deux réunions à Toronto. La SCP est très reconnaissante à Mme Gonzalez-Morales pour ses importantes contributions au cours de ces réunions. La SCP a également convoqué une réunion avec l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) afin de rencontrer un comité de gestionnaires de régime collectif, et d'échanger sur la pratique des psychologues et la couverture des soins psychologiques. Elle a également rencontré le président de cette association afin de discuter de la possibilité de présenter le rapport sur l'accès aux services psychologiques au comité de l'ACCAP chargé des questions de santé mentale. En 2014, la SCP planifie de travailler avec la Direction générale de la pratique, à qui elle confiera la réalisation d'un sondage sur les dispositions des régimes d'assurance et la rédaction d'un document d'orientation pour les psychologues qui travaillent avec les assureurs. En avril 2014, la SCP était très heureuse d'apprendre que le Conseil du Trésor a doublé le montant des

prestations pour les services psychologiques offerts aux centaines de milliers de fonctionnaires fédéraux. Cette mesure prendra effet en octobre 2014. Le communiqué de presse de la SCP se trouve au <http://www.cpa.ca/docs/File/News/2014/TBSapril2014.pdf>. D'autres réunions portant sur l'accès aux services psychologiques ont été convoquées. La SCP a rencontré, notamment, le Collège des médecins de famille du Canada, la Commission de la santé mentale du Canada, la Manitoba Psychological Society et des représentants du ministère de la Santé de cette province; la SCP a également fait une présentation lors d'une réunion de l'Association canadienne pour la recherche sur les services et les politiques de la santé. Par ailleurs, nous avons eu l'occasion de communiquer nos messages sur l'accès dans plusieurs médias sociaux. Certains sont répertoriés dans la liste d'activités médiatiques ci-dessus.

Nous encourageons nos associations partenaires à porter à l'attention du gouvernement et des intervenants de leur province ou leur territoire le rapport et les documents qui l'accompagnent, et les invitons à communiquer avec nous, en tout temps, si elles ont besoin de notre aide ou de notre collaboration. Nous encourageons aussi tous les psychologues canadiens à se familiariser avec les recommandations du rapport, qu'ils pourront porter, à leur tour, à l'attention des intervenants et des décideurs avec lesquels ils travaillent.

Journée de lobbying sur la colline du Parlement. Le 6 mai 2014, une équipe de membres du conseil d'administration de la SCP et la chef de la direction se sont rendus sur la colline du Parlement pour participer à une journée de lobbying <http://www.cpa.ca/governmentrelations/lobbyday/>. La journée s'est amorcée avec une conférence de presse, dans la salle Charles Lynch, demandant au gouvernement de s'attaquer aux obstacles qui nuisent à l'accès aux services psychologiques. Ces obstacles sont, notamment, les plafonds imposés sur les services psychologiques remboursés par les programmes d'assurance-maladie complémentaire, l'accès aux services contrôlé par l'État (c.-à-d. recommandation médicale obligatoire), les règles fiscales qui régissent les services psychologiques, et le recrutement et le maintien en poste des psychologues dans les ministères, comme le ministère de la Défense nationale et Service correctionnel du Canada. Les membres peuvent visionner la vidéo de la conférence de presse à <http://www.youtube.com/watch?v=aW6yqsbOoRE>.

Pendant la journée, l'équipe de la SCP, qui était composée du président désigné, le Dr Kerry Mothersill, de la chef de la direction, la Dre Karen Cohen, de trois membres du conseil d'administration de la SCP, le Dr John Meyer, la Dre Andrea Piotrowski et le représentant des étudiants, Justin Feeney, ont organisé des rencontres avec les députés et les sénateurs de tous les partis.

Selon l'équipe, les messages que la SCP a portés à l'attention des politiciens ont été extrêmement bien reçus. Le message que nous avons fait passer – La santé mentale est un sujet d'actualité, d'une grande pertinence pour la santé, la famille, la collectivité et le monde du travail, dont il est tout à fait opportun de parler – a trouvé un large écho chez les politiciens rencontrés. Le document d'information rédigé par la SCP pour la journée de lobbying se trouve à <http://www.cpa.ca/docs/File/Government%20Relations/2014/federal%20mini%20lobby%20day%20backgrounder%20may%202014FINAL.pdf>.

En rétrospective, la journée de lobbying nous a donné l'occasion de renforcer les messages que veut véhiculer la SCP, à faire évoluer le dialogue et les engagements et à recueillir des suggestions pour la suite des choses. La SCP espère que les journées de lobbying du conseil d'administration deviendront un événement annuel dès 2015, une année où il sera important de s'exprimer sur le financement de la recherche et sur l'importance de la recherche dans les politiques publiques.

Direction générale de la pratique. La Direction générale de la pratique (DGP) relève d'un conseil constitué de représentants d'associations provinciales et territoriales de psychologues de partout au Canada. Elle est financée en partie par la SCP, principalement par l'intermédiaire de personnel désigné et de financement de projet, avec le soutien parallèle de la Direction générale de la science. Tandis que la SCP et ses dirigeants s'occupent de défendre les intérêts de la pratique et concentrent leurs activités sur des questions qui ont des implications à l'échelle nationale ou fédérale, les activités de la DGP ont pour objet différents enjeux liés à la pratique, qui intéressent ou préoccupent les provinces et les territoires.

Les faits saillants des activités de la DGP au cours du dernier trimestre sont les suivants. La campagne de sensibilisation Ayez votre santé mentale en tête lancée pendant le Mois de la psychologie a été un franc succès! En février seulement, plus de 800 lettres réclamant un meilleur accès aux services psychologiques ont été envoyées aux politiciens locaux. La Direction générale de la pratique a lancé son plan stratégique pour la période de 2014 à 2016. Dans le cadre de ce plan, la SCP organisera cette année une réunion d'échange au congrès, qui sera animée par la présidente du conseil, la Dre Andrea Piotrowski. Pendant cette activité, on tentera de savoir ce que font les psychologues dans leur province ou leur territoire pour améliorer la prestation des services de santé mentale de première ligne. En outre, le conseil participera à une séance de formation de quatre heures sur les médias, qui sera donnée après le congrès, à sa réunion de juin.

En partenariat avec les dirigeants du siège social, la Direction générale de la pratique a l'intention de commander un sondage sur les dispositions des régimes d'assurance et un document d'orientation pour les psychologues qui travaillent avec les assureurs.

Groupe d'intervention action santé (HEAL). HEAL continue de travailler avec le Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé (GTIMS) du Conseil de la fédération (<http://www.councilofthefederation.ca/fr/initiatives-fr/204-groupe-de-travail-sur-l-innovation-en-matiere-de-sante>). À titre de coprésidente de HEAL, la Dre Cohen représente la coalition auprès du GTIMS, en particulier au sein du groupe de travail chargé des modèles de prestation de soins en équipe; elle a pris part récemment à une consultation sur les soins aux personnes âgées. Comme il en a été question dans Psynopsis, le GTIMS s'est vu attribuer un mandat de trois ans et se concentrera sur les priorités suivantes : la fixation des prix des médicaments génériques, la pertinence des interventions (soins cliniques et rentabilité des soins, lorsque ceux-ci sont donnés par le bon fournisseur, au bon patient, au bon moment et au bon endroit) et la santé des aînés. En 2014, HEAL a travaillé à la rédaction d'un document de base, dans lequel il décrit sa position et présente ses recommandations sur le rôle du gouvernement fédéral, l'innovation en matière de santé et la réforme des soins de santé. Ce document a été révisé par le conseil d'administration de la SCP et constituera le fondement de la position de HEAL et du message qu'il compte véhiculer en prévision des élections fédérales de 2015.

Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM). Le gala de remise des Prix des champions de la santé mentale de l'ACMMSM a eu lieu en mai. Les prix récompensent des personnes et des organismes qui ont apporté une contribution exceptionnelle dans le domaine de la santé mentale. En même temps que le gala des champions, les membres de l'ACMMSM se sont réunis afin de faire avancer les priorités stratégiques de l'association, notamment l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale et de soutien, et de préparer les messages qu'ils comptent véhiculer aux élections fédérales prévues en 2015. En 2012 et 2013, la chef de la direction de la SCP était présidente des activités de sensibilisation aux maladies mentales de l'ACMMSM.

Commission de la santé mentale du Canada (CSMC). La SCP siège toujours à deux comités directeurs relevant de la CSMC, qui travaillent avec les intervenants dans le but d'élaborer un cadre de prestation par voie électronique des soins de santé mentale et de créer un groupe de collaboration nationale dans la prévention du suicide. Nous remercions tout particulièrement le Dr Marnin Heisel, qui représente la SCP au sein du groupe de collaboration nationale dans la prévention du suicide de la CSMC. Les questions qui font l'objet de l'examen multilatéral sur la cybersanté mentale sont les suivantes : définitions et distinctions entre cybersoins de santé et formation en santé mentale en ligne, le besoin et le rôle de la prestation de traitements reconnus et réglementés, qui font appel aux technologies électroniques ou à d'autres modes de prestation, l'importance de la technologie pour améliorer l'accès aux services requis et pour répondre aux besoins changeants et aux préférences des groupes de consommateurs. En ce qui concerne la prévention du suicide, des groupes de consommateurs qui cherchent à améliorer la sensibilisation du public quant à la détection du risque de suicide et la prévention du suicide ont communiqué avec la SCP. Nous travaillons en ce moment à l'organisation d'un événement de sensibilisation du public et d'un atelier de formation professionnelle continue sur la prévention du suicide.

Partenaires pour la santé mentale. La SCP a rencontré à plusieurs reprises Partenaires pour la santé

mentale, un organisme de bienfaisance national qui a pour mission d'améliorer notre conception, nos attitudes et nos actions à l'égard de la santé mentale. Le président fondateur de l'organisme, l'Honorable Michael Kirby, s'est exprimé, en 2013-2014, sur la nécessité, pour les provinces et les territoires canadiens, d'améliorer l'accès aux services psychologiques financés par l'État <http://www.theglobeandmail.com/life/health-and-fitness/health/exposing-canadas-ugly-mental-health-secret/article14828590/>. La santé mentale des enfants et des adolescents, et la nécessité de répondre à leurs besoins particuliers restent au cœur de la mission de Partenaires pour la santé mentale.

On propose (Saint-Aubin/Pelletier) l'adoption du rapport de la Chef de la direction. La proposition est **adoptée**.

4.2 Finances

4.2.1 États financiers vérifiés de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013

M. Phil Bolger, directeur des finances, présente les états financiers de l'exercice 2013 vérifiés par KPMG.

On propose (Dozois/Pelletier) l'adoption des états financiers vérifiés de l'exercice 2013. La proposition est **adoptée**.

4.2.2 Nomination de vérificateurs

On propose (Saint-Aubin/Hanson) de nommer à nouveau KPMG vérificateur de la Société canadienne de psychologie pour l'exercice en cours. La proposition est **adoptée**.

5.0 Rapport des comités

5.1 Statuts, règlements et procédures

D^{re} Jennifer Frain, présidente du Comité des statuts, règlements et procédures, passe en revue les propositions de modifications aux règlements administratifs.

5.1.1 Modifications aux règlements administratifs

Modification n° 1

Article 5 – Administrateurs

Justification : Étant donné que, traditionnellement, très peu de membres assistent à l'AGA, nous devons créer un autre mécanisme pour permettre au plus grand nombre de membres possible de participer aux élections. Le recours aux bulletins de vote par anticipation semble être le mécanisme le plus approprié, et la Loi BNL le permet s'il est défini dans les règlements. La modification suivante favorisera la participation optimale des membres aux élections. Les modalités du vote par anticipation seront expliquées clairement dans les règles de fonctionnement de la SCP et communiquées aux membres au plus tard à la fin du premier trimestre de 2015. Ce mécanisme ne sera pas différent des procédures d'élection qu'utilise déjà la SCP (par voie électronique ou par la poste). Les détails seront communiqués ultérieurement.

Il est résolu de modifier l'article 5 du règlement en y ajoutant la section 5.05, qui se lit comme suit, et de renuméroter en conséquence les paragraphes subséquents :

5.05 **Vote des absents par la poste ou par voie électronique**

Tout membre habile à voter à une assemblée des membres peut le faire par la poste, par téléphone, par voie électronique ou par un autre moyen de communication, si la Société

a défini dans ses règles de fonctionnement un mode de scrutin qui permet de recueillir les voix de façon vérifiable et de présenter le décompte à la Société sans qu'il lui soit possible d'identifier la manière de voter de chaque membre.

On propose (Conway/Sexton) que l'amendement soit adoptée telle que proposée. La résolution est **adoptée**.

Modification n° 2

Justification : Comme nous l'avons mentionné, la Loi BNL permet aux membres de proposer des candidatures sur place au cours d'une AGA. Afin d'assurer l'équité et l'efficacité du processus électoral, nous voulons modifier les règlements afin d'exiger qu'un préavis soit donné à la Société (c.-à-d. la SCP) lorsqu'un membre veut proposer un candidat à l'élection. Ce préavis contribuera à : (i) faciliter la tenue d'une assemblée ordonnée et efficace; (ii) veiller à ce que les membres soient informés suffisamment à l'avance de la mise en candidature d'une personne au poste d'administrateur et de disposer de tous les renseignements nécessaires sur tous les candidats; (iii) permettre aux membres d'évaluer les compétences des candidats proposés et leur aptitude à siéger comme administrateur; (iv) permettre aux membres de voter en connaissance de cause.

Il est résolu de modifier l'article 5 du règlement en y ajoutant la section 5.06, qui se lit comme suit, et de renuméroter en conséquence les paragraphes subséquents :

5.06 Mise en candidature des administrateurs

- a) Sous réserve de la Loi et des statuts de la Société, seules les personnes dont la candidature est proposée conformément à la procédure prévue ci-après sont admissibles à l'élection comme administrateurs de la Société. Les mises en candidature en vue de l'élection de membres du conseil d'administration de la Société peuvent être faites à une assemblée annuelle des membres ou à une assemblée extraordinaire des membres, entre autres, aux fins de l'élection d'administrateurs :
- (i) par le conseil ou sous sa directive, y compris aux termes d'un avis de convocation à l'assemblée;
 - (ii) par un ou plusieurs membres, ou sous leur directive ou requête, aux termes d'une proposition faite conformément aux dispositions de la Loi, ou aux termes d'une demande des membres présentée conformément aux dispositions de la Loi;
 - (iii) par toute personne (« un membre proposant la candidature ») : (A) qui, à la fermeture des bureaux le jour où l'avis prévu ci-dessous dans le présent règlement est donné et à la date de référence aux fins de l'avis de convocation à l'assemblée, est inscrite dans le registre des membres de la Société en tant que membre habile à voter à ladite assemblée; (B) qui suit la procédure relative aux avis prévue ci-dessous.
- b) Avis dans les délais impartis – En plus des autres exigences applicables pour qu'une candidature puisse être proposée, le membre proposant une candidature doit avoir donné dans les délais impartis un avis écrit en bonne et due forme au secrétaire de la Société envoyé au siège social de la Société. Pour être donné dans les délais impartis, un avis donné par un membre proposant une candidature au secrétaire de la Société doit :
- (iv) dans le cas d'une assemblée annuelle des membres, avoir été donné au moins 30 jours et pas plus de 65 jours avant la date de l'assemblée annuelle des membres; toutefois, si l'assemblée annuelle des membres doit être tenue moins de 50 jours après la date (la « date de l'avis ») de la première annonce de la date de l'assemblée, le membre proposant une candidature pourra donner son avis au plus tard à la fermeture des bureaux le dixième (10^e) jour suivant la date de

l'avis;

- (v) dans le cas d'une assemblée extraordinaire (qui n'est pas également une assemblée annuelle) des membres convoquée aux fins de l'élection d'administrateurs (peu importe qu'elle ait été convoquée également à d'autres fins), avoir été donné au plus tard à la fermeture des bureaux le quinzième (15^e) jour suivant la date de la première annonce publique de la date de l'assemblée extraordinaire des membres.

Le report ou l'ajournement d'une assemblée des membres ou l'annonce de son report ou ajournement ne donne aucunement ouverture à une nouvelle période pour le calcul du délai applicable à l'avis donné par un membre proposant une candidature décrit ci-dessus.

- c) Bonne et due forme de l'avis – Pour être dûment donné par écrit, l'avis donné par le membre proposant une candidature au secrétaire de la Société doit comporter les renseignements suivants :
 - (vi) relativement à chaque candidat à l'élection comme administrateur proposé par le membre proposant une candidature : (A) le nom et l'adresse de cette personne; (B) l'occupation principale ou l'emploi de cette personne; (C) toute autre information confirmant que la personne a toutes les qualifications requises pour occuper un poste d'administrateur, tel qu'énoncé dans les règlements de la Société et les autres politiques de la Société applicables;
 - (vii) en ce qui concerne le membre proposant une candidature et donnant l'avis : (A) le nom et l'adresse domiciliaire de cette personne; (B) l'occupation principale ou l'emploi de cette personne; (C) la catégorie de membre à laquelle cette personne appartient dans la Société; (D) la confirmation que la personne a le droit de voter à l'assemblée des membres pendant laquelle l'élection doit avoir lieu.

Toutefois, la Société peut exiger qu'un candidat proposé lui fournisse toute autre information, dont un consentement écrit, qui serait raisonnablement nécessaire pour établir l'admissibilité de ce candidat à siéger comme administrateur de la Société.

- d) Admissibilité – Quiconque n'a pas été mis en candidature conformément aux dispositions énoncées à la section 5.06 ne peut être candidat à l'élection au poste d'administrateur de la Société; toutefois, aucune disposition prévue à la section 5.06 n'est réputée empêcher la tenue d'une discussion par un membre (par opposition à la mise en candidature des administrateurs) à une assemblée des membres sur un sujet relativement auquel il aurait eu droit de présenter une proposition en vertu de la Loi. Le président de l'assemblée aura le pouvoir et le devoir de déterminer si une mise en candidature respecte la procédure énoncée à la section 5.06 et, advenant qu'une mise en candidature ne soit pas conforme, de déclarer que cette mise en candidature non conforme est rejetée.
- e) Remise d'un avis – Malgré toute autre disposition du présent règlement, un avis donné au secrétaire de la Société conformément à la section 5.06 doit uniquement être livré en personne ou transmis par télécopieur ou courrier électronique (à l'adresse électronique indiquée de temps à autre par le secrétaire de la Société aux fins d'un tel avis), et sera réputé avoir été donné uniquement au moment où il est livré en personne ou par courrier électronique (à l'adresse susmentionnée) ou transmis par télécopieur (à la condition qu'un accusé de réception de cette transmission ait été reçu) au secrétaire à l'adresse des bureaux principaux de direction de la Société; toutefois, si cette livraison ou communication électronique a lieu un jour qui n'est pas un jour ouvrable ou après 17 h (heure de l'Est) un jour ouvrable, cette livraison ou communication électronique sera alors réputée avoir eu lieu le jour ouvrable suivant.

Nonobstant ce qui précède, le Conseil peut, à sa seule discrétion, renoncer à toute exigence de cet article.

On propose (Graf/Veitch) que la proposition de modification soit adoptée telle que proposée. La résolution est **adoptée**.

5.2 Mise en candidatures

La présidente du Comité des mises en candidatures présente la liste des candidats pour les élections au conseil d'administration de la SCP 2014. Elle souligne qu'une seule mise en candidature a été reçue pour chacun des sièges vacants.

On propose (Dozois/Thompson) que la liste des candidats pour les élections au conseil d'administration de la SCP soit adoptée telle que proposée. La proposition est **adoptée**

5.2.1 Élections

La présidente du Comité des élections, D^{re} Karen Cohen annonce les résultats des élections :

D^r Kevin Kelloway élu au poste de président désigné;
D^{re} Rupal Bonli élue au poste d'administrateur représentant le Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle (CCPPP)
Mme Zarina Giannone élue au poste d'administrateur représentant la Section des étudiants de la SCP
D^r Samuel Mikail élu au poste d'administrateur désigné praticien
D^{re} Andrea Piotrowski élue au poste d'administrateur représentant le Conseil des associations professionnelles de psychologues (CAPP)
D^r Jean Saint-Aubin élu au poste d'administrateur représentant la Société canadienne des sciences du cerveau, du comportement et de la cognition. (SCSCCC)

On **propose** (Pelletier/Graf) l'adoption du rapport du président du Comité des élections. La proposition est **adoptée**.

5.3 Membres

Le président indique que le rapport annuel du Comité sur l'adhésion est à la page 18 du rapport annuel circulé à l'assemblée et est aussi disponible sur le site web de la SCP.

5.3.1 Hommage aux membres décédés depuis juin 2013

Le président demande un moment de silence à la mémoire des membres qui sont décédés au cours de la dernière année:

D^{re} Catherine Thu Huong Vu
D^r Kenneth B. Hranchuk
D^r François-Xavier Desrosiers
D^{re} Lori Secouler-Beaudry
M. Michael Richards
Prof. David L. Rennie
Mme Harnisha Nathoo
D^r John Sigal
D^r Ralph Maddess
M. Jack McQuaig
Mme Virginia Hilliker
D^r Julian Appell
D^r C. Douglas Creelman
D^r John T. Goodman
Mme Marilyn D. Barr

D^{re} Mary J. Wright

5.4 Autres comités

Le président indique que les rapports annuels des autres Comités ont été circulés et ils sont aussi disponibles sur le site web de la SCP.

Le président présente ensuite les responsables des **comités spéciaux** constitués en 2013-2014 :

- Statuts, règlements et procédures : D^{re} Jennifer Frain
- Congrès : D^r Wolfgang Linden et D^r Kerry Mothersill
- Déontologie : D^{re} Carole Sinclair
- Élections : D^{re} Karen Cohen
- Éducation et formation : D^r Donald Saklofske
- Fellows et prix : D^{re} Jennifer Frain
- Service aux membres : D^{re} Marie-Hélène Pelletier
- Mises en candidature : D^{re} Jennifer Frain
- Affaires professionnelles : D^{re} Dorothy Cotton
- Affaires scientifiques : D^{re} Aimée Surprenant
- Publications : D^r John Meyer
- Sections : Mme Dawn Hanson et D^{re} Judi Malone

Comités Ad Hoc :

- Jury d'agrément : D^{re} Sandra Clark
- Relations Internationales : D^r Janel Gauthier
- Comité des anciens présidents : D^{re} Jennifer Frain
- Politique publique : D^{re} Wendy Josephson
- Comité national canadien de l'Union internationale de psychologie scientifique : D^{re} Jennifer Veitch
- Groupe de travail sur l'avenir des services de psychologie financés par les deniers publics au Canada : D^r Lorne Sexton
- Groupe de travail sur les Sections de la SCP : D^r Wolfgang Linden

Représentants siégeant au Conseil d'administration :

- D^{re} Andrea Piotrowski, administratrice représentant le Conseil des associations professionnelles de psychologues (CAPP)
- D^{re} Valerie THompson, administratif représentant le Conseil canadien des départements de psychologie (CCDP)
- M. Justin Feeney, administrateur représentant la Section des étudiants de la SCP

5.5 Revues

Le président indique que les rapports des revues ont été distribués et il présente les rédacteurs en chef :

- *Psychologie canadienne* - D^r Martin Drapeau
- *Revue canadienne de psychologie expérimentale* - D^{re} Penny Pexman
- *Revue canadienne des sciences du comportement* - D^r William Roberts

5.6 Sections

Le président présente les responsables des sections de 2013-2014:

- Psychologie autochtone : D^r David Danto
 - Psychologie de la dépendance : D^{re} Abby Goldstein
 - Développement adulte et vieillissement : D^{re} Venera Bruto
 - Cerveau et sciences cognitives : D^r Peter Graf
 - Psychologie clinique : D^r Martin Drapeau
 - Neuropsychologie clinique : D^r Anthony Ruocco
 - Psychologie communautaire : D^r Manuel Riemer
 - Psychologie du counseling : D^{re} Ada Sinacore
 - Psychologie et justice pénale : D^r Howard Barbaree
 - Psychologie du développement : D^r Jean-Paul Boudreau
 - Psychologie de l'environnement : D^{re} Charlotte Young
 - Extrémisme et terrorisme : D^r David Nussbaum
 - Psychologie de la famille : D^{re} Kelly Schwartz
 - Psychologie de la santé : D^{re} Kim Lavoie
 - Histoire et philosophie : D^{re} Laura Ball
 - Industrielle et organisationnelle : D^{re} Deborah Powell
 - Internationale et interculturelle : D^r Richard Lalonde
 - Psychologie du milieu militaire : D^r Peter Bradley
 - Psychoanalytique et psychodynamique : D^{re} Heather MacIntosh
 - Psychologues en éducation : D^r Joseph Snyder
 - Psychologie en milieux hospitaliers et en centres de santé : D^r Kerry Mothersill
 - Psychologie et la retraite : Ms. Juanita Mureika, D^{re} Sandra Pyke
 - Psychopharmacologie : D^r David Nussbaum
 - Psychologie et Religion : D^{re} Mona Abbondanza
 - Méthodes quantitatives : D^r Donald Sharpe
 - Psychologie des communautés rurales et nordiques : D^r Cindy Hardy
 - Orientation sexuelle et identité sexuelle : D^r Todd Morrison
 - Sports et exercice : D^r Stéphane Perreault
 - Psychologie sociale et de la personnalité : D^r Kerry Kawakami
 - Étudiants en psychologie : Mme Missy Teatero
 - Enseignement de la psychologie : D^r Nicholas F. Skinner
 - Stress traumatique : D^{re} Wendy Rogers
 - Section femmes et psychologie : D^{re} Lynda Ross
- Groupe d'intérêt spécial :**
- Psychophysiologie : vacant

6.0 Assemblées générale annuelle de 2015 et 2016

Le président annonce que les prochaines assemblées générales annuelles se tiendront à Ottawa le 5 juin, 2015 et à Victoria, C.-B. le 10 juin 2016.

7.0 Autres questions

Le président présente les certificats d'appréciation aux membres sortants du Conseil d'administration :

- D^{re} Dorothy Cotton
Membre du conseil d'administration, 2011-2014
- D^{re} Aimée Surprenant
Membre du conseil d'administration, 2009-2014
- M. Justin Feeney
Membre du conseil d'administration, 2011-2014
- D^{re} Jennifer Frain
Membre du conseil d'administration 2005-2014 et présidente 2012-2013

Le président, D^r Wolfgang Linden, présente le nouveau président, D^r Kerry Mothersill et lui demande d'assumer la présidence.

Le nouveau président offre l'épinglette des anciens présidents au président sortant.

D^r Mothersill rend hommage au D^r Linden pour son travail au cours de son mandat à titre de président de la SCP.

Le nouveau président fait une brève présentation et demande ensuite l'adoption d'une proposition pour clore l'assemblée.

8.0 Clôture de la séance

On propose (McIlwraith/Ogloff) de clore l'assemblée générale de 2014 de la Société canadienne de psychologie. La proposition est **adoptée**.

DRAFT